

Paris, le 3 juin 2019

L'USEP-SV, Union syndicale des employeurs publics du spectacle vivant et les réseaux nationaux du spectacle vivant en appellent au ministre de la Culture pour obtenir la levée de la réserve de précaution sur les crédits du ministère de la Culture.

Les organisations professionnelles de la culture et les réseaux nationaux du spectacle vivant attirent l'attention du ministre de la Culture sur la nécessité d'obtenir le dégel de ses crédits en 2019, et cela dans les meilleurs délais.

Les acteurs de la culture que nous représentons sont, comme chaque année à la même période, dans une inquiétude extrême. La réserve de précaution de 3 % appliquée à notre secteur (opérateurs et réseaux) constitue un élément de grande incertitude et de fragilisation des projets.

Sans prétendre échapper aux réalités nationales, notre revendication d'un dégel des crédits du ministère de la Culture est l'expression de la fragilité de notre secteur compte tenu du faible budget qui lui est consacré dans les dépenses de l'État. Cette année, cette menace pèse plus lourd que d'ordinaire, en raison de l'arrêt du crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (CICE) qui est très loin d'être compensé à l'euro près !

Nous espérons que d'ici le Conseil national des professions du spectacle (CNPS) plénier du 20 juin prochain vous serez en mesure de donner une réponse positive à notre demande et qu'elle s'appliquera de manière cohérente et globale sur tout le territoire national.

La culture est une réponse majeure à l'angoisse de déclassement social et d'inégalité territoriale. Nul ne comprendrait que seule la politique culturelle ne soit pas prise en compte dans le cadre de la crise sociale qui traverse le pays depuis de longs mois.

L'USEP-SV, Union syndicale des employeurs publics du spectacle vivant et ses syndicats membres



les réseaux nationaux du spectacle vivant

